

Image not found or type unknown



Declaration foncier suite à donation partage

Par **tiochtimi**, le **14/12/2015** à **19:34**

Bonjour, suite à une donation, mes parents nous ont laissé l'usufruit. Nous sommes 4 frères et soeur, la propriété se compose de 4 appartements dans un même immeuble. Lors de la déclaration d'impôts, je ferais apparaître 1/4 des loyers recus, et 1/4 des investissements effectués, cependant, sur le formulaire foncier, je vais devoir nommer les locataires. Ma question est la suivante: comment je dois faire pour 1/4 des loyers et 4 locataires? Je vous remercie, et reste dans l'attente de vos réponses.